

**Province de Québec
Municipalité régionale de Comté des Sources
Municipalité du Canton de Saint-Camille**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 5 mars 2018 à 19h00 dans la petite salle du Camillois, situé au 157 rue Miquelon, à Saint-Camille.

Sont présents : Denis St-Onge, conseiller, France Thibault, conseillère, Lucie Cormier, conseillère, Anne-Marie Merrien, conseillère, Clément Frappier, conseiller tous formant quorum sous la présidence de Philippe Pagé, maire.

Absent : Pierre Bellerose, conseiller.

Est également présente : Jocelyne Corriveau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée, Philippe Pagé, constate le quorum à 19h00 et souhaite la bienvenue à tous.

SM2018-03-048

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant le point 17.2 Pompiers de Dudswell, au varia.

**Municipalité du Canton de Saint-Camille
Assemblée ordinaire du Conseil Municipal
5 mars 2018**

Ordre du Jour

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 (adoption)
- 4. VOIRIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 4.1 Sécurité incendie – résolution pour formation d'un pompier (adoption)
 - 4.2 Programme TECQ 2018 – acceptation des demandes (information)
 - 4.3 Adoption an 6 – schéma couverture de risques (adoption)
- 5. ENVIRONNEMENT**
 - 5.1 Fosses septiques – proposition de la MRC (adoption)
- 6. CULTURE**
 - 6.1 Aucun sujet
- 7. MILIEU DE VIE**
 - 7.1 Entretien du cimetière – entente avec la Fabrique (adoption)
 - 7.2 PIQM - MADA (information)
- 8. DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Programme de soutien à l'établissement – Dossier 1061 50 9751 (adoption)
 - 8.2 Visites occasionnelles – DSC

9. ÉCONOMIE ET AGRICULTURE

9.1 Aucun sujet

10. BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

10.1 Equipement – achat d'une remorque à bascule (adoption)

10.2 Bureau municipal – attribution du contrat de rénovation (adoption)

10.3 Éclairage des rues – contrat d'entretien (adoption)

11. DOSSIERS ADMINISTRATIFS

11.1 Assurances – ristournes de la MMQ (information)

11.2 Présentation des comptes (adoption)

11.3 Journal de facturation (information)

11.4 Liste des permis (information)

12. DOSSIERS JURIDIQUES :

12.1 Ventes pour taxes – dossiers à soumettre à la MRC (adoption)

12.2 Ventes pour taxes – nomination d'un représentant (adoption)

13. DEMANDES D'APPUIS FINANCIERS

13.1 Rendez-vous de la Francophonie (adoption)

13.2 Défi Handicap des Sources (adoption)

13.3 Centre équestre Équilibre (adoption)

13.4 Semaine des popotes roulantes (adoption)

13.5 Demande parc – école (adoption)

13.6 Demande Destination Saint-Camille (adoption)

13.7 Fête surprise – Maire René Perreault (adoption)

13.8 Dîner spaghetti – École Christ-Roi (adoption)

14. PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

14.1 CREE – Forum régional sur la réduction des gaz à effets de serre (adoption)

14.2 Centre d'action bénévole des Sources – repas de cabane à sucre (adoption)

14.3 FADOQ de Saint-Camille – Assemblée générale annuelle (adoption)

14.4 Journées de la culture (information)

14.5 Corporation de développement – Assemblée générale annuelle (information)

14.6 PÉPINES – Soirée de réseautage (information)

14.7 RAVIR – Assemblée générale annuelle (information)

14.8 Invitation conférence de presse – MRC (adoption)

15. RÉGLEMENTATION

15.1 Règlement numéro 2018-02 interdisant l'épandage durant certains jours (adoption)

16. AVIS DE MOTION

16.1 Aucun sujet

17. VARIA

17.1 Présentation de Madeline Deriaz

17.2 Pompiers de Dudswell

18. CORRESPONDANCE

18.1 Copie de la correspondance (information)

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

SM2018-03-049 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 février 2018.

Adoptée.

4. VOIRIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

SM2018-03-050 4.1 Sécurité incendie – résolution pour formation d'un pompier

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille a prévu la formation d'un (1) pompier au cours de l'année 2014-2015 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Sources en conformité avec l'article 6 du Programme.

À CES CAUSES, il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Sources.

Adoptée.

4.2 Programme TECQ 2018 – acceptation des demandes

Les élus sont informés que la programmation de travaux révisée, présentée en octobre dernier, a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

SM2018-03-051 4.3 Adoption an 6 – schéma couverture de risques

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le rapport annuel 2017 d'activités produit en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie pour le schéma de couverture de risques, dont copie sera envoyée au Ministère de la sécurité publique.

Adoptée.

5. ENVIRONNEMENT

SM2018-03-052 5.1 Fosses septiques – proposition de la MRC

CONSIDÉRANT QUE la vidange des boues de fosses septiques est une mesure ciblée dans le cadre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020;

CONSIDÉRANT QUE la première étape qui consistait à évaluer la faisabilité de municipaliser la vidange, cibler les aspects techniques, administratifs et économiques les plus intéressants, a été réalisée en février 2018;

À CES CAUSES, il est proposé par Anne-Marie Merrien, appuyé par Lucie Cormier et résolu à la majorité des conseillers, le vote ayant été demandé par le conseiller Denis St-Onge :

Pour : 4

Contre : 1

De mandater la MRC des Sources à effectuer l'inventaire des fosses de tous les propriétaires de Saint-Camille, par un envoi postal, qui servira à compléter la base de données dans un logiciel informatique;

De mandater la MRC des Sources à procéder à un appel d'offres pour la vidange municipalisée;

Que la Municipalité du Canton de Saint-Camille accepte de payer les frais de gestion du programme équivalant à quatre (4) dollars par fosse par année.

Que la Municipalité du Canton de Saint-Camille ne s'engage dans ce projet que pour un maximum de quatre (4) années.

Adoptée.

6. CULTURE

6.1 Aucun sujet

7. MILIEU DE VIE

SM2018-03-053 7.1 Entretien du cimetière – entente avec la Fabrique

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler l'entente avec la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie, pour l'entretien du cimetière en 2018, moyennant une indexation de l'indice des prix à la consommation plus 1%; hausse correspondant à l'augmentation du salaire prévue de la personne responsable de l'entretien.

Adoptée.

7.2 PIQM - MADA

Les élus sont informés d'un appel à projets qui est lancé, pour les municipalités MADA permettant de financer les infrastructures municipales.

Les élus proposent de prévoir une rencontre avec les aînés de Saint-Camille afin de connaître leurs besoins et autorise la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille à aller de l'avant.

Adoptée.

8 DÉVELOPPEMENT

SM2018-03-054 8.1 Programme de soutien à l'établissement – Dossier 1061 50 9751

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide sous forme de subvention aux particuliers offre, sur l'ensemble du territoire, une subvention équivalente au remboursement de la taxe foncière sur les bâtiments résidentiels selon certains critères, pour deux ans et demi;

CONSIDÉRANT le paiement complet des taxes foncières pour le matricule 1061 50 9751;

CONSIDÉRANT QUE la demande de remboursement a été faite avant le 1er août 2015;

À CES CAUSES, il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

De rembourser ledit montant de taxes foncières sur la valeur du bâtiment pour le matricule 1061 50 9751.

Adoptée.

SM2018-03-055 8.2 Visites occasionnelles - DSC

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Adoptée.

9 ÉCONOMIE ET AGRICULTURE

9.1 Aucun sujet

10 BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

SM2018-03-056 10.1 Équipement – achat d'une remorque à bascule

Il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers :

De mandater le conseiller Clément Frappier, accompagné de notre inspecteur des travaux publics, Jeannot Lemay à faire des démarches pour acheter une remorque à bascule, pour un montant maximal de six mille dollars (\$6 000) avant taxes, qui sera affecté aux surplus accumulés de la Municipalité.

Adoptée.

SM2018-03-057 10.2 Bureau municipal – attribution du contrat de rénovation

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'attribuer le contrat de rénovation du bureau municipal au plus bas soumissionnaire conforme, soit Finition Architecturale des Cantons. Le coût des travaux étant assumés par la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Adoptée.

SM2018-03-058 10.3 Éclairage des rues – contrat d'entretien

Il est proposé par Clément Frappier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler le contrat d'entretien des lumières de rues pour l'année 2018, avec l'entrepreneur-électricien Jean-Marc Laroche au coût de deux cent quatre-vingts dollars (\$280) pour les trois (3) premières sorties et au coût de quatre-vingt-dix dollars (\$90) pour chacune des sorties subséquentes.

Adoptée.

11. DOSSIERS ADMINISTRATIFS

11.1 Assurances – ristournes de la MMQ

Les élus sont informés qu'au terme de l'exercice financier de 2017, La Mutuelle des municipalités du Québec versera une ristourne s'élevant à mille six cent quarante-quatre dollars (\$1 644) à la Municipalité du Canton de Saint-Camille.

SM2018-03-059 11.2 Présentation des comptes

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste de comptes à payer, au montant de soixante-quatorze mille quatre cent seize dollars et trente-et-un sous (\$74 416.31), préparée par la directrice générale, couvrant la période du 2 février 2018 au 1^{er} mars 2018, soit adoptée.

Adoptée.

11.3 Journal de facturation

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

11.4 Liste des permis

Aucun permis n'a été émis entre le 2 février 2018 et le 1^{er} mars 2018.

12 DOSSIERS JURIDIQUES

SM2018-03-060 12.1 Ventes pour taxes – dossiers à soumettre à la MRC

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'aucun dossier ne sera soumis en ventes pour taxes à la MRC, en 2018.

Adoptée.

SM2018-03-061 12.2 Ventes pour taxes – nomination d'un représentant

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De ne pas nommer de représentant afin de représenter la Municipalité du Canton de Saint-Camille lors des ventes pour taxes, puisqu'il n'y a aucun dossier à soumettre à la MRC en 2018.

Adoptée.

14. DEMANDE D'APPUIS FINANCIERS

SM2018-03-062 13.1 Rendez-vous de la Francophonie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille, en collaboration avec le P'tit Bonheur et la Corporation de Développement de Saint-Camille est à l'origine de l'organisation depuis maintenant quatorze (15) ans;

CONSIDÉRANT QUE le but premier de cette activité est depuis les tout débuts de partager l'amour de notre langue;

CONSIDÉRANT QU'une soirée-casino-de-la-langue se tiendra le vendredi 6 avril prochain, au P'tit Bonheur; où se tiendront des jeux où la connaissance de la langue française sera mise à rude épreuve;

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers:

De verser une subvention de cent dollars (\$100) pour l'organisation des Rendez-vous de la Francophonie.

Adoptée.

SM2018-03-063 13.2 Défi Handicap des Sources

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Défi handicap des Sources a comme but d'améliorer les services d'activités estivales pour les enfants handicapés, à mobilité réduite ou ayant des troubles du déficit avec ou sans hyperactivité;

CONSIDÉRANT QUE les animateurs et animatrices des services OTJ de notre municipalité ne sont actuellement pas formés pour accueillir la clientèle handicapée et doivent parfois abandonner devant un jeune TDAH plus turbulent;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme est composé de bénévoles seulement et n'ayant aucun financement récurrent du Ministère de la Santé et des Services Sociaux;

À CES CAUSES, il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter la demande de financement pour un montant de trois cents dollars (\$300).

Adoptée.

SM2018-03-064 13.3 Centre équestre Équilibre

Il est proposé par France Thibault, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De refuser cette demande de commandite.

Adoptée.

SM2018-03-065 13.4 Semaine des popotes roulantes

CONSIDÉRANT la semaine des popotes roulantes qui se déroulera du 18 au 24 mars 2017;

CONSIDÉRANT l'offre du Centre d'action bénévole voulant que la Municipalité subventionne le coût des repas des personnes qui bénéficient des repas de la popote roulante de Saint-Camille à l'occasion de cette semaine spéciale; soit les repas livrés en date du 20 mars 2018.

À CES CAUSES, il est proposé par Anne-Marie Merrien, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité s'engage à payer les repas pour les bénéficiaires déjà inscrits à la popote roulante, en date du 20 mars exclusivement.

Adoptée.

SM2018-03-066 13.5 Demande parc - école

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé vise la réfection du parc de l'école primaire de Saint-Camille, utilisé par les élèves de l'école et les garderies;

CONSIDÉRANT QUE le parc-école constitue un important lieu de développement des enfants et un argument majeur pour l'établissement dans le village;

CONSIDÉRANT QU'en rendant les jeux et installations conformes à la norme de l'Association canadienne de normalisation;

À CES CAUSES, il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'accepter la demande au Fonds de développement des territoires volet local pour un montant de neuf mille quatre cent cinquante dollars (\$9 450).

Adoptée.

SM2018-03-067 13.6 Demande Destination Saint-Camille

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative Destination Saint-Camille a pour mission de contribuer au développement de l'activité économique locale et régionale en mettant à la disposition de sa clientèle les ressources exceptionnelles du milieu;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce projet, la coopérative pilotera un projet ayant pour objectif l'élargissement du territoire d'opération afin de faciliter la coordination d'événements qui se tiendraient ailleurs que seulement à Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE la coopérative a pour objectif de développer de nouveaux forfaits pour la tenue d'événements interrégionaux, en lien avec la disponibilité d'outils numériques et de téléprésence;

À CES CAUSES, il est proposé par Anne-Marie Merrien, appuyé par Lucie Cormier, et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter la demande au Fonds de développement des territoires volet local pour un montant de treize mille dollars (\$13 000).

Adoptée.

SM2018-03-068 13.7 Fête surprise – Maire René Perreault

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité achète deux (2) billets pour cette activité afin que Philippe Pagé et Clément Frappier y participent.

Adoptée.

SM2018-03-069 13.8 Dîner spaghetti – École Christ-Roi

Il est proposé par Anne-Marie Merrien, appuyé par France Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers :

De répondre favorablement à la demande de l'organisme de participation des parents de l'école Christ-Roi pour le dîner spaghetti qui aura lieu le dimanche 18 mars prochain, en accordant une commandite de trois cents dollars (300.00\$) qui permettra aux élèves d'amasser des fonds pour financer leurs sorties éducatives de 2018.

Adoptée.

15. PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

SM2018-03-070 14.1 CREE – Forum régional sur la réduction des gaz à effets de serre

Il est proposé par France Thibault, appuyée par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'inscrire Clément Frappier afin de participer au forum sur la réduction des gaz à effet de serre, le 23 mars prochain, à Ste-Catherine-de-Hatley.

Que les frais d'inscription et de transport soient défrayés par la Municipalité sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

SM2018-03-071 14.2 Centre d'action bénévole des Sources – repas de cabane à sucre

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité achète un (1) billet au coût de vingt-cinq dollars (\$25) afin que notre maire, Philippe Pagé, participe au repas de cabane à sucre organisé par le Centre d'action bénévole des Sources qui aura lieu le 11 mars prochain à la salle La Bénévole à Asbestos.

Adoptée.

SM2018-03-072 14.3 FADOQ de Saint-Camille – Assemblée générale annuelle

Il est proposé par Anne-Marie Merrien, appuyé par Lucie Cormier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité achète un (1) billet au coût de trente dollars (\$30) afin que la conseillère Lucie Cormier participe à la partie de sucre, ainsi qu'au souper de cabane organisé par la FADOQ, qui aura lieu le vendredi 16 mars, au Camillois de Saint-Camille.

Adoptée.

14.4 Journées de la culture

Les élus sont informés de la 22^e édition des Journées de la culture les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 septembre 2018.

La conseillère France Thibault va se charger de diffuser cette information.

14.5 Corporation de développement – Assemblée générale annuelle

Les élus reçoivent l'avis de convocation de la 24^e assemblée générale annuelle de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille, qui aura lieu le mardi 13 mars 2018 à 19h30 au P'tit Bonheur de Saint-Camille.

14.6 PÉPINES – soirée de réseautage

Les élus sont informés de la tenue de la soirée de réseautage femmes & politique, le jeudi 8 mars 2018, à Sherbrooke, organisée par la Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (P.E.P.I.N.E.S.).

14.7 RAVIR – Assemblée générale annuelle

Les élus sont invités à participer à la prochaine assemblée générale annuelle de RAVIR, qui se tiendra au P'tit Bonheur de Saint-Camille, le mardi 27 mars prochain à 19h. Lucie Cormier et France Thibault prévoient y assister.

SM2018-03-073 14.8 Invitation conférence de presse - MRC

Les élus sont informés de la tenue d'une conférence de presse qui aura lieu le 5 mars à la MRC des Sources, au sujet de la démarche de consultation citoyenne sur les zones d'exclusions minières.

15. RÉGLEMENTATION

SM2018-03-074 15.1 Règlement numéro 2018-02 interdisant l'épandage durant certains jours

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Saint-Camille a le droit d'interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant certains jours et qu'elle désire se prévaloir de cette disposition en ce qui concerne la réglementation de l'épandage ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance régulière du conseil tenue le 5 février 2018 ;

ATTENDU QUE le projet du Règlement numéro 2018-02 a été présenté par Pierre Bellerose et déposé à la séance régulière du conseil tenue le 5 février 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Frappier, appuyé par Denis St-Onge et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Camille ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit savoir :

Article 1

Le présent règlement portera le titre de Règlement sur l'épandage.

Article 2

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 3

La Municipalité du Canton de Saint-Camille interdit l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers durant les jours suivants :

23 et 24 juin 2018

26 août 2018

Article 4

Dans le cas où les événements prévus aux dates susmentionnées seraient annulés, l'interdiction d'épandage sera levée par le biais d'un avis public donné par la directrice générale de la Municipalité et affiché aux endroits prévus par la Loi, soit le bureau municipal et l'église.

Article 5

Toute personne qui procède à un épandage non-autorisé ou toute personne qui, de quelque manière que ce soit, influence ou incite quelqu'un à procéder à un épandage non-autorisé commet une infraction.

Article 6

Quiconque commet une infraction est passible d'une amende maximale de mille dollars (1 000 \$) pour une première infraction s'il est une personne physique et d'une amende maximale de deux mille dollars (2 000 \$) s'il est une personne morale. Pour une récidive, l'amende maximale est de deux mille dollars (2 000 \$) s'il est une personne physique et de quatre mille dollars (4 000 \$) s'il est une personne morale.

Article 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

16. AVIS DE MOTION

16.1 Aucun sujet

17. VARIA

17.1 Présentation de Madeline Deriaz

Mme Madeline Deriaz apporte aux élus, l'idée de former un comité afin de préparer une sorte de fête gourmande des différentes ethnies de Saint-Camille, dans le sens de permettre aux citoyens de mieux se connaître.

17.2 Pompiers de Dudswell

Une question a été soulevée à ce sujet.

18. CORRESPONDANCE

18.1 Copie de la correspondance

La liste de la correspondance reçue au mois de février est remise aux membres du conseil.

SM2018-03-075

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Anne-Marie Merrien et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 21h25.

Donné à Saint-Camille, ce 5 mars 2018.

Philippe Pagé
Maire

Jocelyne Corriveau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière